

## CHAMPIONNAT D'EUROPE STREETSTEPPER

### MODALITES D'INSCRIPTION

#### DISPOSITIONS GENERALES

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DE STREETSTEPPER est une épreuve qui se déroule par équipe de 1, 2, 3 ou 6 compétiteurs en relais. Les relais sont libres et chaque équipe dispose d'un seul streetstepper.

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DE STREETSTEPPER est ouvert à tous les profils, amateurs ou professionnels, licenciés, non licenciés et participants ayant au moins 18 ans dans l'année en cours.

Les inscriptions se font par EQUIPE (la catégorie SOLO étant considérée comme une équipe de 1 personne). Un compétiteur ne peut être engagé que dans une seule équipe.

Les inscriptions aux différentes épreuves de l'**EVENEMENT VELO** peuvent se faire SOIT par Internet sur [www.evenementvelo.fr](http://www.evenementvelo.fr), SOIT par courrier, SOIT par e-mail au plus tard le 21 Juin 2019 et ensuite sur place.

Le règlement des droits d'inscription peut être fait par carte bancaire ou virement bancaire.

Chaque équipe doit nommer un « capitaine d'équipe » qui sera l'interlocuteur unique de l'organisation et responsable de son équipe. Chaque équipe sera désignée par un « nom d'équipe » (club, sponsor...) qui sera utilisé pour les classements, annonces speaker...

Les noms des équipiers doivent être communiqués au plus tard le 31 Mai 2019 pour la publication du programme de l'**EVENEMENT VELO**. Les équipes seront considérées comme définitives le 17 Juin 2019.

Une inscription est confirmée une fois le dossier complet et le paiement des droits d'engagement reçus. L'organisateur a toute compétence pour accepter ou refuser une inscription.

Le règlement complet de chaque épreuve sera disponible en téléchargement sur le site Internet [www.evenementvelo.fr](http://www.evenementvelo.fr) (prévu en Janvier 2019). Il sera également consultable au point d'accueil sur le lieu de l'épreuve.

La participation à une épreuve de l'**EVENEMENT VELO** est subordonnée à l'acceptation complète et sans réserve du règlement de l'épreuve par chaque compétiteur, qui s'oblige à le respecter. Les compétiteurs, par le seul fait de s'inscrire à une épreuve de l' **EVENEMENT VELO**, reconnaissent avoir pris connaissance du règlement et des conditions d'inscription et acceptent toutes les clauses sans limitation.

## MODALITES DE PAIEMENT

### MOYENS DE PAIEMENT

Plusieurs moyens de paiement sont à votre disposition pour régler les droits d'engagement. Quelque soit le moyen de paiement utilisé, 1 seul paiement par équipe est autorisé.

#### **Paiement par chèque**

Chèque à l'ordre du *CLUB DES SPORTS Circuit Paul Ricard*

A envoyer à : **Club des Sports CPR Evènement Vélo**

**2760 Route des Hauts du Camp RDN8  
83330 Le Castellet – France**

#### **Paiement par virement bancaire**

Coordonnées bancaires Vélo Club Circuit Paul Ricard:

RIB : 30003 01599 00037260409 41

IBAN : FR76 3000 3015 9900 0372 6040 941

BIC : SOGEFRPP

Bank : Société Générale

Adresse : Société Générale – 1085 Avenue des Paluds - 13400 AUBAGNE – France

#### **IMPORTANT :**

Il est impératif de libeller le nom de l'épreuve concernée suivi du nom et prénom du capitaine de l'équipe.

*Ex: Evènement Vélo Championnat Streetstepper Duo DUPONT Guillaume*

## EPREUVES, CHALLENGES ET CATEGORIES

### LES CATEGORIES

Un classement particulier sera établi pour chacune des catégories suivantes :

EPREUVE SOLO	NB DE COMPETITEUR	GENRE
SOLO	1	Homme – Femme

EPREUVE RELAIS	NB DE COMPETITEUR	GENRE
DUO	2	Homme – Femme - Mixte
X3	3	Homme – Femme - Mixte
X6	6	Homme – Femme - Mixte

### LES CHALLENGES

Les participants au Championnat d'Europe Streetstepper seront automatiquement classés dans un ou plusieurs classements par challenges.

Les challenges sont valables si au moins 3 équipes participent au challenge.

CHALLENGE EPREUVE SOLO	ACCESSIBILITE
SENIOR FEMME	Femmes de moins de 55 ans le jour de l'épreuve
SENIOR HOMME	Hommes de moins de 55 ans le jour de l'épreuve
VETERAN FEMME	Femmes de 55 ans et plus le jour de l'épreuve
VETERAN HOMME	Hommes de 55 ans et plus le jour de l'épreuve

CHALLENGE EPREUVE RELAIS	ACCESSIBILITE
ENTREPRISE	Equipe formée par les membres d'une même entreprise

### LES RECOMPENSES & PRIX SPECIAUX

Un prix sera décerné aux 3 premiers de chaque challenge de l'épreuve SOLO et à la première équipe du classement scratch de l'épreuve RELAIS.

Egalement, un prix sera décerné à l'équipe du Challenge entreprise.

L'organisation s'interdit toute récompense sous forme pécuniaire, ce qui serait contraire à l'esprit de l'épreuve.

## LES TARIFS

### LES TARIFS DE L'ENDURANCE DE 24 HEURES \*

TYPE	PRIX PREM's/PAX 10/03 > 15/05	PRIX Standard/PAX 16/05 > sur place
SOLO	35,00 €	40,00 €
DUO	20,00 €	25,00 €
X3	15,00 €	20,00 €
X6	10,00 €	15,00 €

Le tarif inclut :

CATEGORIE	PASS ACCOMPAGNANT
SOLO	1
DUO	1
X3	1
X6	2

PASS accompagnant supplémentaire : 10 € pour le week-end

**Entrée offerte pour les enfants < 15 ans**

- Tarif par personne - Prix TTC dont TVA à 20%



## LES TARIFS

### INCLUT DANS L'ENGAGEMENT A L'ENDURANCE DE 24 HEURES

#### **La participation à L'ENDURANCE DE 24 HEURES**

- :: Accès au box pour l'équipe, à partager avec d'autres équipes
- :: Remise d'un sac cadeau pour chaque équipe
- :: Accès à l'espace ravitaillement (réservé aux compétiteurs)
- :: Assurance RC organisateur

#### **ACCÈS AU CIRCUIT PAUL RICARD**

- :: Piste éclairée
- :: Système de vidéosurveillance intégral du parcours
- :: Accès aux commodités (douches, WC...)
- :: Borne électrique à disposition dans le camping Paddock

#### **ENCADREMENT, ORGANISATION ET SECURITE**

- :: Encadrement de la course par l'équipe d'organisation
- :: Juges arbitres FFC (Fixes et roulants)
- :: Encadrement médical

#### **SYSTEME DE CHRONOMETRAGE**

- :: Fourniture d'une puce électronique par équipe
- :: 1 dossard et 1 plaque numéro par compétiteur
- :: Diffusion du classement en temps réel sur écrans
- :: Accès au classement par connexion wifi sur smartphone
- :: Classements et diplômes sur le site Internet après la course

#### **ACCES AU VILLAGE**

- :: Démonstrations, initiations, animations,...

#### **ACCÈS AUX BOX DE DÉTENTE ET RÉCUPÉRATIONS**

- :: Ostéopathes à votre disposition

## SERVICES ADDITIONNELS

### RESTAURATION

La restauration, en dehors du ravitaillement d'appoint pour les compétiteurs, n'est pas incluse dans l'inscription.

Un service de restauration sera proposé du vendredi soir au dimanche midi.

Les formules repas seront disponibles sur [www.evenementvelo.fr](http://www.evenementvelo.fr) et feront l'objet d'une réservation et d'un paiement séparés à celui de l'inscription de l'équipe à l'épreuve.

D'autres points de restauration seront disponibles à proximité de l'enceinte du Circuit Paul Ricard.

### LOGE VIP

La privatisation ou la réservation de places en loges sont disponibles pour vos incentives, un accueil VIP...

### OPTIONS ET ACTIVITES DU CIRCUIT PAUL RICARD

D'autres options/activités vous seront proposées pour valoriser votre équipe, valoriser vos sponsors, participer aux différentes activités du Circuit pour vous et vos accompagnants durant le week-end.

Des solutions d'hébergement en hôtels de toutes gammes, à proximité du Circuit sont disponibles.

Renseignements à partir de Janvier - N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire : [info@evenementvelo.fr](mailto:info@evenementvelo.fr)

## ANNULATION

### ANNULATIONS ET REMBOURSEMENTS

L'inscription à une épreuve de l' **EVENEMENT VELO** est définitive, pas de remboursement sauf cas exceptionnel et sur décision de l'organisateur.

Afin d'éviter toute contestation, les annulations de demande d'engagement et les demandes de remboursement doivent être exprimées uniquement par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas d'annulation, il lui sera retenu:

- > Avant le 15 Avril 2019 : 50 % du montant total de l'engagement sur la base du tarif standard
- > Après le 15 Avril 2019 : 100 % du montant total de l'engagement sur la base du tarif standard

Le remboursement sera effectué au plus tard le 30 Aout 2019, si la demande de remboursement est confirmée ou si l'engagement est refusé par le comité d'organisation.

A la suite des vérifications administratives, tout compétiteur se voyant refuser le départ pour non-conformité de son vélo, de son équipement et/ou de ses papiers administratifs, ne pourra prétendre à aucun remboursement de ses droits d'engagement.

### ANNULATION OU RENVOI D'EPREUVE

Si le départ de l'épreuve ne peut avoir lieu, pour quelque motif que ce soit, l'organisateur serait redevable envers les participants, des montants de l'inscription des équipes.

Au cas où les dates de l'EVENEMENT VELO seraient modifiées, l'organisateur préviendrait immédiatement chaque compétiteur des nouvelles dates. Dès lors, les compétiteurs, faute de pouvoir participer à l'EVENEMENT VELO de par ce changement de date, auront au maximum huit (8) jours francs, pour demander par lettre recommandée, le remboursement de leurs droits d'engagement versés à l'organisateur.

Dans tous les cas, les participants ne pourront prétendre à aucune indemnité.

### CONTACT

#### **EVENEMENT VELO**

E-mail : [info@evenementvelo.fr](mailto:info@evenementvelo.fr)

Téléphone : +33 (0)6 11 31 21 52

Site Internet : [www.evenementvelo.fr](http://www.evenementvelo.fr)